

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de septembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Christine RUFFON, MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mmes Joëlle TIBURZIO, Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 6 septembre 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 25

Secrétaire : Mme Brigitte VULLIET, Conseillère Municipale Déléguée, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/113 - AVENUE D'ANNECY ET RUE DES VERNAIES – PARCELLES B 1046p2, DP1 ET DP2 - DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre de la 3^{ème} tranche de réalisation de la voie verte du Fier, il est proposé de déclasser environ 34 m² du domaine public, situés avenue d'Annecy près du rond-point du lac de Thuy ainsi que 39 m² situés le long de la rue des Vernaiés, comme figurant sur le plan joint (en jaune).

Ce déclassement ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par la voie.

Ce domaine public est désaffecté et n'est plus utilisé pour le service public routier.

Il convient de prononcer le déclassement du domaine public concerné et son classement dans le domaine privé de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
par vote à main levée POUR : 23
CONTRE : 2 (G. POURROY SOLARI et R. FRADIN)

- **CONSTATE** la désaffectation du domaine public routier, avenue d'Annecy et rue des Vernaiés d'un délaissé de voirie d'une surface de 34m² et de 39 m², parcelles B 1046p2, DP1 et DP2.
- **PRONONCE** le déclassement du domaine public et l'intégrer dans le domaine privé communal et de modifier le tableau classement des voies publiques communales en conséquence.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tout acte lié au dossier

.../...

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le 23/09/2024

ID : 074-217402809-20240912-CM24113-DE

S²LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 17 septembre 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Brigitte VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **23 SEP. 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **23 SEP. 2024**

THÔNES, le **23 SEP. 2024**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

